



* Technologies de production autres que nucléaire, à charbon (houille et lignite), solaire et éolienne (terrestre et en mer).

Les hypothèses de coût de production sont celles retenues pour la période 2016-2030 dans l'Annexe 5 « Hypothèses de coût de production des filières technologiques ». Les variations de revenus et coût de production des filières éoliennes et renouvelables sont attribuées au consommateur, en faisant l'hypothèse simplificatrice que les mécanismes de soutien ENR seront maintenus d'ici 2030. Les rentes de congestion pour la France et l'Allemagne représentent ici la moitié de la somme des rentes de congestion sur l'ensemble de leurs frontières respectives. Pour plus de détails concernant la méthodologie de ces calculs, voir Annexe 6.

Analyse des auteurs sur la base des résultats du modèle Artelys Crystal Super Grid.